



DELIB_2026_7_7
Classification 5.3.4

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 15
Présents : 12
Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX, le PREMIER AVRIL**

Le Conseil Municipal de la commune de Saint Antoine sur l'Isle dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Paquerette PEYRIDIEUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mars 2026

PRÉSENTS : Paquerette PEYRIDIEUX, Maire - Annick SAMSON, 1ère Adjointe - Sébastien MARCHEIX, 2° Adjoint – Véronique BAUDRY – Nicole DUFOSSE – Jean-Paul MONTILLAUD - Fabienne SAUQUET – Yonnell REVELLAT - Didier MAZEAU – Géraldine FAVEAU – Marie JAUBERT – Hubert LECCHINI, Conseillers Municipaux

EXCUSÉS: Guillaume HOLIER (pouvoir à Mme SAMSON)
Sandrine GRANDET – Yoann MARY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Annick SAMSON

OBJET : Correspondant « tempête »

Vu le procès-verbal d'installation du Conseil Municipal du 22 mars 2026 et l'élection du Maire et des Adjoints,

Considérant qu'il est nécessaire de désigner un nouveau correspondant « tempête », vecteur d'information et de communication entre la commune et ENEDIS lors des interventions sur les lieux d'incidents,

A l'unanimité de ses membres présents et représentés, le Conseil Municipal désigne Sébastien MARCHEIX, correspondant « tempête ».

Pour copie conforme,
Saint Antoine sur l'Isle, le 3 avril 2026

La Secrétaire de Séance,

Annick SAMSON



Le Maire,

Paquerette PEYRIDIEUX